

la nouvelle lettre

Directeur de la publication : J. GARELLO
Commission Paritaire 63570

N° 826 – 26 Février 2005

Hebdomadaire 1 €

EDITORIAL

CES PROFITS SCANDALEUX

« Scandale social », aurait dit le charmant et regretté Georges MARCHAIS. A l'époque, le Parti Communiste et la CGT étaient considérés comme des staliniens en voie de disparition, et de tels propos pour se révolter contre les « hénaurmes » profits réalisés par les entreprises françaises passaient pour pure idéologie, pure propagande, ou totale inconscience, ou tout cela à la fois.

Aujourd'hui les choses ont changé. Certes la gauche et l'extrême gauche sont toujours aussi staliniens. Staline, l'URSS et le mur de Berlin ont disparu, mais l'esprit est toujours là : soumettre la population apeurée à la dictature d'une nomenklatura au dessus des lois.

Alors, où est le changement ? Il est dans le fait que les attaques contre les profits sont devenues « politiquement correctes » et font désormais partie de la pensée unique. Elles ne choquent personne, on les reprend avec sympathie dans les médias, et le Ministre de l'Industrie lui-même d'affirmer : « Une entreprise qui fait des profits doit commencer par ne pas oublier ses salariés... Je considère qu'il serait juste et habile de faire partager le personnel aux bénéficiaires ». On l'a connu mieux inspiré ! Quant à Philippe de Villiers, il pense qu'une partie des profits de Total devrait être affectée à l'indemnisation des victimes de la pollution de l'Erika. Normal ?

Nous voilà donc en plein scandale. Les grandes sociétés françaises cotées au CAC 40 ont eu la malencontreuse idée d'afficher des résultats « exceptionnels ». Au tableau d'honneur Total, avec 9,6 milliards d'euros de profits, Renault (3,5), la Société Générale (3,1), Arcelor (2,3), etc. Les actionnaires vont donc s'en mettre plein les poches, et devinez aux dépens de qui ? Des salariés bien sûr, qui doivent accepter la stagnation voire la baisse de leur pouvoir d'achat au prétexte de compétitivité. Voilà la rançon du capitalisme exploiteur et de la mondialisation assassine.

J'observe avec délice que pendant le même temps on annonce avec fierté des profits pour Gaz de France, Air France, mais surtout la SNCF. Je passe sur le fait que ces « profits » se transformeraient en pertes si on était dans un univers concurrentiel et si l'on tenait compte des subventions, dotations en capital par l'Etat, etc. Mais j'en déduis que le profit est le résultat d'une bonne gestion quand l'entreprise est publique, et d'une exploitation quand elle est privée.

Communistes et socialistes ont raison sur ce point : le capitalisme ne se définit pas par la loi du profit, mais par la propriété privée du profit réalisé. Aujourd'hui, ils mettent en cause l'argent versé aux actionnaires parce qu'ils contestent le capitalisme dans son essence même. Je comprends qu'ils partent en guerre contre un système d'économie de libertés, mais je n'arrive pas à admettre que le même discours soit tenu par la majorité des bien-pensants de ce pays.

Si l'ignorance est la cause de cette aberration, je me dois donc de rappeler trois évidences :

- dans une économie de libertés, l'entrepreneur joue un rôle essentiel, le profit est pour lui un encouragement et un moyen.
- les profits ne sont pas réalisés au détriment des salariés, ni de quiconque, parce que l'économie de libertés est progrès commun et harmonie, et non exploitation et lutte des classes.
- chassez le profit en France, il ira pousser ailleurs.

La première évidence me conduit à réagir contre la dualité classique capital-travail, effaçant ainsi le personnage de l'entrepreneur, dont le rôle et l'éthique ont fait l'objet de notre dernière Université d'Eté. Le profit n'est pas le revenu du capital investi, mais la rémunération de l'entrepreneur. Etre entrepreneur, ce n'est pas apporter simplement du capital (comme le font banquiers et obligataires).

C'est jouer en économie de marché le rôle confié à l'administration centrale en économie de plan : assurer la coordination de la consommation (ce que veulent les gens et le prix qu'ils veulent le payer) et la production (ce que l'on peut produire en louant les services des travailleurs, des épargnants et des fournisseurs). Sans profit, pas d'entrepreneur, pas de coordination, des gaspillages et des pénuries en permanence.

La deuxième évidence, c'est que les « fabuleux » revenus des actionnaires (dans le cas présent en moyenne 4% du placement) ne sont pas pris sur le « fonds des salaires ». L'économie n'est pas un jeu à somme nulle où les uns gagneraient ce que perdraient les autres. C'est un jeu gagnant pour tous, qui se ramène à un échange mutuel de services. L'entrepreneur paie leur service aux travailleurs et aux épargnants, le consommateur paie le service rendu par l'entrepreneur, et le consommateur n'est autre que celui qui a été payé pour les services qu'il a rendus à qualité de travailleur, ou d'épargnant, ou d'entrepreneur, ou de tous en même temps. Cette « loi de Say » a fourni à Frédéric Bastiat son thème favori : les « harmonies économiques ». Par contraste, des patrons négriers face à un personnel asservi : est-ce crédible, serait-ce durable ? Aujourd'hui l'entreprise performante est celle qui donne à chacun l'occasion de trouver intérêt, promotion et dignité dans sa tâche et dans sa vie.

La troisième évidence, c'est que les entrepreneurs français sont tributaires de l'environnement mondial, ils sont obligés de s'installer et de vendre là où il y a le plus d'occasion de profit. Aujourd'hui les sociétés à profits élevés font de bonnes affaires à l'étranger, grâce à quoi elles maintiennent un haut niveau d'emploi en France. Veut-on les inciter à quitter définitivement le sol français ? Où iront les travailleurs français ? Où ira l'épargne française ? Où iront les jeunes ? Et de quoi les derniers Hexagonaux vont-ils vivre ?

Le scandale, ce n'est pas le profit, c'est la disparition du profit provoquée par des parasites, des inconscients et des semeurs de haine.

Jacques Garelo

Conjoncture

LA BCE CRAINT UN RETOUR DE L'INFLATION

Changement de ton à la Banque centrale européenne. Après avoir annoncé pendant des mois le prolongement d'une politique monétaire « accommodante », la voici qui commence à s'inquiéter. Elle annonce que désormais « la vigilance » s'impose. A-t-elle raison de s'inquiéter ? A court terme, le risque d'inflation n'est pas majeur. Mais à long terme, on peut s'inquiéter du dérapage de la masse monétaire. La BCE court aujourd'hui deux lièvres à la fois en prétendant contrôler tant la quantité de monnaie que le taux d'intérêt.

2,3% d'inflation

Où en est-on en Europe de point de vue de l'inflation ? Pour l'instant, celle-ci reste modérée dans la zone euro. Selon les derniers chiffres de l'OCDE, la hausse des prix, en indices harmonisés, a été en 2004 de 2,3% dans la zone euro. C'est, certes, un petit peu plus que l'objectif annuel que s'était fixé la Banque centrale européenne, qui était de 2,0%.

Il y a là un léger dérapage par rapport à l'objectif, et une légère inflation, par rapport à l'idéal de stabilité de prix. On peut en effet regretter que la BCE n'ait pas choisi un objectif de 0% de hausse des prix, mais reconnaissons que cela n'a rien à voir avec les périodes inflationnistes que l'on avait connues jusque dans les années 80. L'inflation en Euroland est, pour l'instant, à peu près maîtrisée. Il en va de même, si l'on entre dans le détail, dans chacun des pays membres, et en France, par exemple, l'inflation a été de 2% en 2004, un peu moins que la moyenne européenne.

Alors pourquoi s'inquiéter ? La Banque centrale européenne se réunit tous les mois pour faire le point de la situation et déterminer sa politique. En janvier, le gouverneur Jean-Claude TRICHET laissait entrevoir un prolongement de la politique monétaire « accommodante », ce qui se traduisait en pratique par un maintien du taux d'intérêt (en fait du principal taux directeur) au niveau inchangé (et historiquement faible) de 2%. En clair, la BCE ne voulait pas durcir sa politique monétaire, ne voyant pas à long terme de signaux inflationnistes.

Tout au plus la Banque centrale s'est-elle parfois inquiétée, comme dans son bulletin mensuel du mois de décembre, des « perspectives d'inflation à court terme » qui demeurent « préoccupantes ». Cela visait notamment, à l'époque, la hausse des cours du pétrole. Mais chacun sait que la hausse d'un prix n'est pas de l'inflation et que même une hausse d'un produit aussi important que le pétrole n'entraîne aucune inflation durable si les vannes monétaires ne sont pas ouvertes. La BCE pouvait se faire rassurante sur ce point : « Aucun élément significatif n'indique toutefois un renforcement des tensions inflationnistes sous-jacentes d'ordre interne ».

« Trop de monnaie chassant après trop peu de biens »

La formule est célèbre, elle est de Keynes. La plupart des économistes s'accordent à voir l'inflation comme le résultat d'un excès de moyens de paiement (la « masse monétaire ») par rapport à la valeur de la production. « L'inflation est toujours et partout d'origine monétaire », formule de Friedman, qui sur ce point rejoint Keynes. En Euroland la croissance se traîne, mais la masse monétaire se gonfle.

Le bulletin de la BCE de janvier souligne en particulier que la croissance de la masse monétaire s'est accélérée. Le taux de croissance annuel de M3 (masse monétaire dans sa dimension la plus large) était de 5,4% au deuxième trimestre 2004, puis de 5,6% au troisième trimestre 2004, avant d'atteindre 5,8% en octobre et 6,0% en novembre. Ce n'est pas une explosion, mais le dérapage est assez sensible. Et cela d'autant plus que la tendance cette fois sur les seuls six derniers mois (toujours en rythme annuel) est passée à 7,7%, ce qui est un chiffre très élevé au vu du taux de croissance européen.

Il faut tout de même rappeler que la valeur de référence retenue par la BCE est une hausse de 4,5% par an (pour obtenir environ 2% d'inflation, compte tenu de la hausse du PIB). On est assez loin du compte à la fin de l'année 2004, surtout si la tendance actuelle de 7,7% devait se poursuivre.

Cela n'a pas provoqué de changement de politique de la BCE lors de la réunion du mois de février, le taux d'intérêt restant inchangé à 2%. C'est le vingt et unième mois consécutif de statu quo monétaire pour l'institut monétaire européen, du moins pour les taux d'intérêt. Mais on observe un début de changement de ton. Jean-Claude TRICHET, a reconnu qu'il y a « plus de liquidités que nécessaire en zone euro ».

La vigilance s'impose

Cela va-t-il se traduire en surcroît d'inflation ? Les impacts de l'évolution monétaire, comme Milton FRIEDMAN l'avait montré, sont longs et variables. Un dérapage monétaire début 2005 peut n'influencer les prix que s'il est durable et seulement fin 2005 ou même en 2006. Il ne faut donc pas s'alarmer, mais rester vigilant.

Pourquoi M. TRICHET semble-t-il si embarrassé ? Parce que lui-même et les dirigeants de la BCE en général ont une politique monétaire contradictoire. Ils surveillent par priorité le taux d'intérêt, mais ils ne perdent pas de vue l'évolution de la masse monétaire. Or ceci consiste à essayer de fixer en même temps un prix (le taux d'intérêt) et une quantité (la masse monétaire). Or on peut fixer l'un ou l'autre, mais pas les deux simultanément. La BCE a choisi la priorité au contrôle des taux d'intérêt. Elle a eu tort et elle aurait dû se fixer un objectif seulement en termes de masse monétaire (les 4,5% de hausse retenus par exemple).

Mais surtout la BCE semble surveiller de trop près la conjoncture, prête à intervenir si nécessaire. Or cela, c'est encore de la politique conjoncturelle, proche du keynésianisme. Il vaudrait mieux fixer une fois pour toutes un objectif de croissance de M3 (la fameuse règle du k% de FRIEDMAN) et s'y tenir, quelle que soit la conjoncture. A vrai dire, il vaudrait encore mieux un système de concurrence monétaire, comme le proposait HAYEK, mais nous ne pouvons demander à la BCE de se suicider.

Alors, faut-il craindre le retour de l'inflation ? Cela dépend de l'évolution de la quantité de monnaie dans les mois à venir. Il serait bon au minimum que la BCE se préoccupe un peu moins du taux d'intérêt et un peu plus de surveiller la quantité de monnaie. Il faudra attendre quelques mois pour savoir où on va, mais ce qui est sûr, c'est que la vigilance s'impose désormais. Un retour du fléau inflationniste n'est jamais impossible.

SOIXANTIEME ANNIVERSAIRE DE LA « LIBERATION » DES ETATS BALTES

On fête cette année, avec éclat, le soixantième anniversaire de la victoire sur le nazisme et de la libération des Etats occupés par l'Allemagne. Mais il y a certaines libérations qui n'ont pas le même goût que d'autres et certains pays ont été délivrés de la barbarie nazie pour tomber aussitôt dans le totalitarisme communiste. C'est en particulier le cas des trois Etats baltes. Et l'histoire continue de diviser Russes et Baltes. La polémique fait rage, en particulier, entre Moscou et Riga, entre la Russie et la Lettonie.

La Russie a en effet invité les trois présidents baltes à venir à Moscou pour célébrer le 9 mai prochain le soixantième anniversaire de la victoire sur l'Allemagne. Mais la réconciliation entre Russes et Baltes ne pourrait intervenir que si Moscou reconnaissait l'annexion dont les pays Baltes ont été victimes en 1939 après le pacte MOLOTOV-RIBBENTROP. C'est ce qu'a déclaré la présidente de la Lettonie, Vaira Vikke FREIBERGA. Le Figaro précise sa déclaration : « Nous autres Lettons sommes face à un dilemme vis-à-vis de cette cérémonie. Car le 9 mai ne marque pas seulement le jour de la défaite des nazis, il marque aussi le jour de deuil de l'annexion de la Lettonie par l'URSS ».

Les deux autres présidents baltes ont réservé leur réponse. La présidente lettone ira quand même à Moscou, pour essayer de décrier les relations russo-lettonnes. Mais les Russes ont très mal réagi à ses déclarations et affirmé qu'il n'y avait jamais eu d'occupation. Le Figaro précise : « La version officielle de l'Etat russe consiste à défendre l'ancienne thèse soviétique selon laquelle les pays baltes ont été libérés de la tutelle nazie par l'armée rouge en 1945 et ont ensuite accepté volontairement d'adhérer à l'URSS ».

POUTINE avait semblé faire un pas vers la vérité en rencontrant le président estonien, qui parlait « d'annuler » le pacte MOLOTOV-RIBBENTROP. Mais, après avoir rencontré à Auschwitz la présidente lettone, POUTINE a déclaré : « Nous avons le devoir de dire clairement et nettement : toutes les tentatives pour réécrire l'histoire, en essayant de mettre dans le même sac les victimes et les bourreaux, les libérateurs et les occupants sont immorales ».

Ce qui a provoqué la fureur du président russe, c'est un livre offert par son homologue lettone sur l'histoire de la Lettonie au XX^e siècle, qui évoque l'occupation soviétique, les massacres ; la déportation de force de dizaines de milliers de personnes dès 1940, y compris celle du « groupe français » qui avait commis le crime de lire les surréalistes français et même de vouloir traduire André GIDE. Il n'en fallait pas plus pour que les journaux russes accusent les Lettons de défendre le régime nazi.

C'est au point que le directeur de l'Institut d'études russes de Riga s'étonne que ses confrères historiens de l'Académie des sciences russe se refusent à reconnaître l'annexion des pays baltes par STALINE. « Ce révisionnisme, qui correspond à une vraie crispation nationaliste en Russie, à une incapacité à reconnaître les crimes communistes, nous préoccupe beaucoup ».

Les Etats baltes veulent la paix et souhaitent améliorer leurs relations avec la Russie. Mais la paix ne peut se construire que sur la vérité, et la vérité c'est que les Soviétiques ont occupé les Etats Baltes et ont martyrisé la population.

Il y a là, pour prendre un terme à la mode, « un travail de mémoire » qui doit être fait du côté russe. POUTINE doit, s'il veut être crédible, reconnaître la vérité sur les crimes de l'ex-URSS. Cette attitude en dit long sur les réalités profondes du régime actuel de la Russie. Cela s'ajoute à une longue liste, intérieure et extérieure, de « crispations » du Kremlin, par exemple vis-à-vis de l'Ukraine. POUTINE devrait apprendre que la vérité est le seul moyen de tourner les pages douloureuses des histoires communes des peuples. « De quel côté êtes-vous ? ». Cette question, Bush la posera-t-il à nouveau au président russe ?

IMPOTS : « LA MOITIE DU CHEMIN A ETE PARCOURUE ». A VOS MARQUES !

La baisse des impôts promise par le gouvernement n'est qu'une apparence. Pourtant nos ministres, Hervé GAYMARD, ministre de l'économie en tête, veulent nous démontrer que Jacques CHIRAC a tenu ses promesses. « La moitié du chemin a déjà été parcourue à mi-mandat. Il nous reste à faire l'autre moitié ». Jacques CHIRAC avait promis en effet de baisser d'un tiers l'impôt sur le revenu au cours de son mandat, soit en cinq ans.

Notons que l'on est déjà à plus de la moitié du temps, puisque sur six budgets, (en comptant le collectif budgétaire 2002), quatre ont déjà été votés (2002-2003-2004 et 2005) et qu'il n'en reste que deux d'ici à la fin du mandat (2006 et 2007). Notons aussi, sans vouloir polémiquer, que Hervé GAYMARD parle d'une baisse de 30% en cinq ans, alors que Jacques CHIRAC n'avait pas promis 30%, mais un tiers. Mais ne chipotons pas pour si peu.

Manifestement, Hervé GAYMARD ne compte pas comme nous. Pour notre part, nous avons retenu trois baisses de l'impôt sur le revenu : 5% en 2002, 1% en 2003 et 3% en 2004. Cela fait chez nous 9% (et pas 15% ou 16,5%). En réalité, cela fait même un peu moins, puisque la baisse en 2003 est de 1% de 95% (100% moins les 5% de 2002), et ainsi de suite, ce qui fait exactement 8,77% de baisse du taux du barème de l'impôt depuis 2002, selon les calculs rigoureux des Echos.

Ce journal se demande alors, évoquant un « début de polémique », comment le ministre en est arrivé à la moitié du chemin, alors que l'on n'en est qu'à 8,77% sur 33%. C'est que le ministre additionne des éléments qui n'ont rien à voir. Il ajoute en effet à la baisse du barème les mesures de revalorisation de la prime pour l'emploi et d'augmentation de la réduction d'impôt pour emploi à domicile, ce qui n'a rien à voir avec la baisse du taux de l'impôt. Bientôt, il va nous dire que, comme les Français ont été généreux en 2005 avec le drame de l'Asie du Sud-est, cela va leur valoir en 2006 des réductions d'impôts, que le gouvernement va sûrement mettre à son actif. Il faut rester sérieux. A la décharge de notre ministre des finances, on sait qu'il a du mal à calculer.

En outre, Les Echos notent que les déclarations des hommes politiques cherchent à embrouiller les esprits. C'est ainsi qu'Alain JUPPE expliquait que la baisse prévue des impôts se chiffrait en milliards (à 30 milliards d'euros dont la moitié, soit 15 milliards, pour l'impôt sur le revenu). Dans ce cas, il prend comme base le montant de l'impôt en 2002 (50 milliards en l'occurrence). Et il applique la baisse de 30% à cette somme (soit 15 milliards). Notons que même avec ce calcul étrange, il manque encore 3,2 milliards pour faire la moitié du chemin (la baisse a été de 2,5 milliards en 2002, 0,8 milliards en 2003 et 1,8 milliard en 2004, soit au total 5,1 milliards ; il manque bien 2,4 milliards pour arriver à 7,5 (moitié d'une baisse de 30%) et 3,2 pour arriver à 8,3 (moitié d'une baisse de 33%).

Mais ce qui est idiot dans le calcul de M. JUPPE, et de M. GAYMARD, qui parle lui aussi de « baisse des recettes de l'impôt sur le revenu », c'est que les deux raisonnent en valeur absolue (sur le montant de l'impôt de 2002), alors que ce sont les taux d'imposition qu'il faut baisser. A la limite, d'après le calcul de M.M JUPPE et GAYMARD, si la matière imposable se réduit -et l'impôt avec elle- ce sera une victoire de M. CHIRAC qui aura tenu sa promesse. Or peu nous importe si les Français paient plus d'impôts en valeur absolue, s'ils sont deux fois plus riches, et que la pression fiscale (en pourcentage) a diminué. C'est cela que ni M. CHIRAC, ni M. JUPPE, ni les autres n'ont compris : c'est le taux de l'impôt qui doit baisser, en particulier sur les tranches élevées (il faut baisser la progressivité de l'impôt, l'idéal étant une « taxe plate »), pour stimuler l'offre et donc la matière imposable. Et dans ce cas, l'Etat lui-même gagnera car les recettes fiscales augmenteront (Courbe de LAFFER).

Certes, les Français peuvent ne pas s'y retrouver dans ces calculs complexes. Mais il ne faut pas non plus leur raconter d'histoires, ni leur dire de bêtises. L'impôt sur le revenu n'a pas baissé de la moitié de ce qui avait été promis par Jacques CHIRAC. C'est faux. Et les Français ont besoin de repères simples, pas de ces calculs bureaucratiques et abstraits. Par exemple, un taux marginal fixé à 33% : ne pas prendre plus du tiers des revenus, même à ceux qui gagnent le plus. Ce serait une mesure simple, pratique et facile à expliquer. Mais on préfère les usines à gaz.

ENTREE EN VIGUEUR DU PROTOCOLE DE KYOTO

Le fameux protocole de Kyoto sur le réchauffement climatique est entré en vigueur, en particulier grâce à sa ratification par la Russie. Les médias lui ont donné une grande publicité et les Etats-Unis de G.W. BUSH ont été montrés du doigt pour avoir refusé de signer ce traité. Notons tout d'abord la réaction de J. CHIRAC, toujours très en pointe sur ces sujets. « Kyoto n'est qu'un premier pas ». Il faudrait plutôt, selon lui, diviser par quatre les émissions de CO₂ des pays développés d'ici à 2050.

Et si les Américains avaient raison ? On commence à entendre des scientifiques dénoncer le complot climatique. Sommes-nous sûrs qu'il y ait un réchauffement de la planète ? Est-il dû, s'il existe, à l'effet de l'activité humaine et en particulier aux émissions de gaz à effet de serre ? Ce réchauffement éventuel va-t-il se poursuivre ? Car les écologistes insistent sur le fait que la température aurait monté de 0,6° en un siècle. Ils poursuivent la tendance (selon une magnifique exponentielle) et annoncent entre 1,4 et 5,8 degrés de plus d'ici à 2100.

Cela nous rappelle exactement l'heureux temps du club de Rome dans les années 60, qui dénonçait déjà l'explosion de la pollution, l'épuisement des ressources naturelles et l'explosion démographique et qui ne trouvait de solution que dans la croissance zéro et donc l'arrêt de tout progrès. Ici aussi : on prend les courbes du XX^e siècle et on les prolonge en gardant pour le XXI^e siècle le même rythme de croissance de la température (et donc une valeur absolue de plus en plus grande). Aucune incertitude scientifique n'existerait là dessus.

L'erreur est la même que celle qui concerne les ressources énergétiques : si on puise dedans, elles s'épuisent. C'est oublier que l'on va trouver au fil du temps de nouvelles sources d'énergie, dont on n'a peut-être même pas encore l'idée aujourd'hui. Souvenons-nous de cette prévision sérieuse faite au XIX^e siècle selon laquelle les villes allaient d'ici un siècle crouler sous le crottin de cheval, avec le développement des véhicules hippomobiles. On sait ce qu'il en est advenu.

Certains scientifiques montrent en outre que ce réchauffement n'est pas mondial et qu'une partie de l'Antarctique par exemple se refroidit. Le réchauffement varie d'une région à l'autre. Certes, on affirme que les glaciers fondent, par exemple en Suisse, mais on peut multiplier les contre-exemples de glaciers qui se sont étendus comme le Perito Moreno en Argentine. L'élévation du niveau des océans n'est pas non plus démontrée. Bref, les prévisions des modèles climatiques sont bien incertaines et entachées d'une grande marge d'erreur. Le Figaro rappelle que le climatologue américain Richard LINDZEN estime que les prévisions de hausse des températures « présentent une marge d'erreur de 400% ». Une autre aberration du traité de Kyoto consiste à réduire la consommation d'énergie pour une réduction infinitésimale d'émissions de CO₂, au point que de l'avis même de ses signataires, il faudra un siècle à ce rythme pour avoir un effet sensible !

Ce qui est sûr, c'est que si l'on suit les thèses des environnementalistes fondamentalistes, de ceux que Gérard BRAMOULLE a appelé « la peste verte », on va ruiner nos économies nationales. Car la plupart du temps, ces écologistes radicaux ne trouvent de solutions que dans les réglementations paralysantes et les taxes spoliatrices, par exemple une taxe sur les émissions de gaz carbonique par les avions. Mais comme l'a souligné T. BLAIR : « Combien de responsables politiques confrontés à une élection voteraient pour mettre un terme aux voyages à bas prix ? ». Voilà aussi ce que BUSH a voulu éviter à son pays : le chômage que va provoquer le traité de Kyoto. Ce traité représenterait un coût de 150 milliards de dollars par an pour l'économie américaine, réduirait la croissance d'un point et demi et créerait 2 millions de chômeurs !

Certes, il ne s'agit pas de nier qu'il puisse y avoir des problèmes d'environnement. Mais d'une part ils n'ont pas l'ampleur que décrivent les tenants du complot climatique ; d'autre part il existe des solutions marchandes, comme les marchés de droits à polluer. Cela, même le traité de Kyoto a été obligé de le reconnaître et c'est l'une des mesures mises en place à cette occasion, en Europe comme ailleurs dans le monde. Mais ce marché des droits à polluer est également dénoncé par les écologistes alors que c'est la seule mesure acceptable dans ce traité. Ils détestent l'écologie de marché et non d'yeux que pour l'écologie politique. L'écologie est devenue le refuge de tous les nostalgiques des économies planifiées et de tous les étatistes.

Au fond, nos écologistes aiment tellement la nature qu'ils en viennent à ne pas avoir confiance en l'homme, comme si celui-ci était un être inférieur incapable de s'adapter. Alors que l'homme ne cesse de faire preuve d'imagination et d'inventivité. Il en fera la démonstration en s'adaptant demain aux nouvelles conditions environnementales. L'homme est capable de « dominer la terre » avec sagesse.

DYNAMIQUE ETHIQUE ET CULTURELLE

Lors de la seconde session de la dernière journée de l'Université d'Eté de la Nouvelle Economie (mercredi 1^{er} septembre 2004 à Aix en Provence) le Rév. Père Robert Sirico, économiste et directeur de L'Acton Institute, développait une approche essentiellement éthique de l'esprit d'entreprise.

Rév. Robert Sirico : Les vertus de l'entrepreneur

Dimension économique de l'entrepreneur

Le niveau de bien être économique est aujourd'hui plus élevé qu'il ne l'a jamais été. Toutes les études le montrent, quel que soit le critère retenu : nutrition, santé, logement. A l'exception notable de quelques pays d'économie centralisée, planifiée, ou en proie à la corruption (Corée du Nord, Cuba...), toutes les régions du monde sont concernées. Et pour cause, nous connaissons le secret de la productivité économique. Nous connaissons le secret de la richesse des nations. Nous savons qu'elle ne trouve sa cause ni dans les efforts déployés par une armée d'âmes charitables oeuvrant à travers le monde, ni dans les programmes de développement étatique, produisant bien souvent des résultats opposés à ceux escomptés. La cause de ce développement humain doit plutôt être attribuée à l'élargissement des marchés : la mondialisation ou la globalisation.

Au cœur de ce processus se trouve le caractère unique d'un homme ou d'une femme ayant la capacité de percevoir ce que les autres n'ont pas perçu, de découvrir ce que les autres n'ont pas encore découvert, de mettre en relation des facteurs de production qui débouchent sur une plus grande productivité.

Dimension culturelle de l'entrepreneur

Pourtant, plutôt que de rendre hommage à ces hommes et femmes capables de prendre des risques, de déceler et d'exploiter des opportunités qui soient de véritables bienfaits pour la société, une certaine culture fait de l'entrepreneur un individu moralement critiquable. L'image classique que les gens en ont est celle d'un rapace, d'un voleur doublé d'un menteur aimant les consommations ostentatoires. Le mythe est d'ailleurs entretenu dans l'opinion par la littérature, le cinéma et bien entendu, quelques affaires de corruption, à l'image d'Enron.

Cette culture est encore renforcée par l'auto critique pratiquée par certains hommes d'affaires à succès. En faveur du socialisme, ils fustigent leur fonction, leurs homologues et font des donations à des organisations qui détruisent le monde des affaires.

Il semble que tous les coups soient permis. On peut dire et faire ce que l'on veut afin de montrer qu'il y a un problème moral avec l'économie de marché et plus particulièrement avec la « minorité entrepreneuriale » à l'égard de laquelle on ne veut faire preuve d'aucune tolérance et envers laquelle on ne reconnaît aucun droit de protection, à l'instar des minorités raciales, ethniques, religieuses...

Cette attitude est-elle justifiée ? S'il y avait un tel degré de malhonnêteté, nous ne pourrions pas vivre. Le miracle du marché est précisément que tant de choses se produisent. Or, l'atmosphère culturelle ambiante affaiblit la confiance des entrepreneurs et diminue leur sens des responsabilités. Il faut donc à tout prix changer cela si l'on veut que le processus de croissance se poursuive.

Dimension sociale de l'entrepreneur

Il faut commencer par réfléchir sur la nature de la personne humaine. Qui sommes-nous ? Nous sommes des êtres matériels. Nous vivons dans un contexte de rareté. Mais contrairement à l'un des mythes étatiques selon lequel les êtres humains sont essentiellement des gens qui consomment, n'oublions pas que nous sommes surtout des esprits qui produisent. Il y a là une réalité duale. En conséquence, la question « qui sommes nous ? » appelle une réponse claire : nous sommes des êtres pensants, des êtres qui raisonnent. Notre intellect peut être décrit comme la dimension essentielle de

notre personnalité qui permet de transcender notre relation avec la nature. Autrement dit, nous pouvons dépasser les circonstances dans lesquelles nous nous trouvons de façon normative par l'utilisation de notre raison : elle fait de l'homme un homme. D'où les idées de production et de possession.

Le processus de productivité économique étant essentiellement un processus de création, nous devenons les serviteurs des autres en leur offrant les biens et services dont ils ont besoin. A travers l'échange il s'agit d'améliorer sa vie. Cet aspect du service montre aussi la dimension sociale de la personne humaine. Plus que des individus, nous sommes des personnes en relation permanente les unes avec les autres. Mais alors, quel équilibre entre notre individualité, notre capacité de créer et ce qui nous pousse vers les autres ? Chacun a l'occasion d'essayer de se développer, mais tout développement personnel combine la créativité, la relation avec les autres, l'altérité, la capacité à produire, la nécessité de posséder (la propriété privée). Voilà la dimension sociale et morale de cette personne qu'est l'entrepreneur.

Dimension éthique de l'entrepreneur

Dans cette perspective, le processus de marché est ce qui permet de combiner et d'utiliser l'intelligence humaine mieux qu'un quelconque gouvernement ne pourrait le faire. C'est l'idée fondamentale de Mises. Mais cette vision économique de l'homme ne constitue qu'une partie de la réalité humaine. Nous devons chercher d'autres sources de vérité pour avoir une compréhension plus profonde de ce qu'est l'être humain.

Par ailleurs, le processus de créativité économique, l'esprit d'entreprise n'est qu'un moyen vers une fin étant entendu que chacun doit avoir la liberté de définir ses fins. Il semble en effet très important pour la dignité de la personne humaine, son bien être, sa confiance, qu'il distingue le processus économique de création de richesse de ce qu'il veut atteindre. La liberté économique n'est pas une vertu en soi. C'est un contexte dans lequel la vertu devient possible. Il en est du contrat, de la confiance et du développement économique comme des branches d'un arbre. Ils puisent leurs racines dans les vertus d'humilité, de modestie, de courage et de persévérance. Il faut entretenir les racines pour que les branches continuent à vivre. Aujourd'hui, la culture de l'ouest est menacée si elle ne s'enracine pas dans ce qui fait de nous des êtres libres et responsables.

AU SOMMAIRE DU N°826 :

EDITORIAL : Ces profits scandaleux pp. 1-2

CONJONCTURE : La BCE craint un retour de l'inflation pp. 2-3

ACTUALITÉ QUI NOUS FAIT RÉFLÉCHIR : Soixantième anniversaire de la « libération » des États Baltes p. 4 – Impôts : « La moitié du chemin a été parcourue ». A vos marques ! p. 5 – Entrée en vigueur du protocole de Kyoto p. 6.

SPÉCIAL UNIVERSITÉ D'ÉTÉ : Dynamique éthique et culturelle pp. 7-8

ABONNEMENT DE 1 AN (40 Numéros) : €40.00.

ABONNEMENT DE SOUTIEN (UN AN) : €95.00.

LIBERTE ECONOMIQUE ET PROGRES SOCIAL

35 Avenue Mac Mahon - 75017 PARIS - Tél. : 01 43 80 55 18

www.libres.org